



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

LIGUE.....
COMITE DEPARTEMENTAL

**M. le PRESIDENT de la COMMISSION
NATIONALE DE DISCIPLINE
13 rue trigance
13002 MARSEILLE**

Objet : Demande d'autorisation de suspension immédiate avant comparution.

Monsieur le Président,

En application des dispositions de l'article 6 du Code de Discipline, j'ai l'honneur de vous communiquer l'ensemble des éléments d'un dossier disciplinaire qui viennent d'être portés à ma connaissance et dont la gravité (justiciables de sanctions disciplinaires dépendant des catégories 5 à 10) justifie, à mon avis, que la commission nationale de discipline suspende immédiatement le fautif jusqu'à comparution devant la commission de discipline (départementale ou régionale) suite à l'engagement de poursuites que je viens de signer, après avoir recueilli l'avis du Président de la Commission Départementale de Discipline.

(Joindre l'ensemble des éléments en possession ainsi que copie de l'engagement de poursuites)

Dans l'attente de connaître votre décision,

Croyez Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

SIGNATURE

LE PRESIDENT DU COMITE (OU DE LA LIGUE)